

vous propose une demi- journée de
formation et de réflexion sur le thème :

LES POLITIQUES DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT FACE AUX ENJEUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Le samedi 16 décembre 2023
de 9h00 à 14h00

à l'AGECA
177 Rue de Charonne
75011 Paris

Accès : Métro ligne 2 : arrêt Alexandre
Dumas ou Nation

Le droit à la formation des élu-e-s

Deux possibilités vous sont offertes depuis 2015.

1- Le droit à la formation issu de la loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux dans son titre II, les frais de formation des élu-e-s constituent une dépense obligatoire pour les collectivités. Faire valider sa formation par la collectivité.

2- Le droit individuel à la formation des élu-e-s (DIF élu-e-s) instauré par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 permet aux élu-e-s de bénéficier d'un accès aux formations. Chaque élu acquiert 400 € par an maximum (800 € cumulés). L'inscription des élu-e-s doit se faire à partir de son CPF et sur la plateforme de la Caisse des Dépôts et Consignations en suivant les indications y figurant : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>.

L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s, enregistré dans le Val de Marne (94), a été renouvelé le 8 juin 2023.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront dans le 1er cas faire l'objet d'une demande de remboursement auprès de la collectivité locale et dans le 2ème cas en suivant les indications lors de l'inscription sur : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>.

En cas de désistement, si F&C n'est pas prévenue une semaine avant le stage: celui-ci sera facturé à hauteur de 100% du montant initial.

Tarifs* pour la demi-journée établis par solidarité entre petites et grandes collectivités (élus et agents territoriaux) pour 5 heures de formation effectives :

Communes et intercommunalités de :	
- moins de 1000 habitants	100 €
- de 1000 à 5000	125 €
- de 5000 à 10000	150 €
- de 10000 à 30000	200 €
- de 30000 à 50000	250 €
- de 50000 à 75000	300 €
- de 75000 à 100000	350 €
- plus de 100000	400 €

Conseillers Départementaux
et Régionaux 450 €

Tarifs - financement par le DIFE 400 €

Bulletin d'inscription à la demi-journée (valant convention simplifiée de formation)
LES POLITIQUES DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT FACE AUX ENJEUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX
organisée par Formation et Citoyenneté

Le samedi 16 décembre 2023 à l'AGECA 177 Rue de Charonne 75011 Paris
Bulletin d'inscription à renvoyer par mail à : contact@formationcitoyennete.org

Nom : Collectivité : Signature du/de la candidat.e à la formation

Prénom :

Adresse :

Nbre d'hab. :

Tel. : Fonction de l'élue / agent :

Signature du responsable
avec cachet

Code Postal :

Ville :

Email :

CACHET

PROGRAMME

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Développement et aménagement du territoire
Référence EDOF : ELLU0303

- Connaître le fonctionnement du logement social et du marché du logement.
- Connaître les enjeux des politiques de l'habitat.
- Identifier les forces et faiblesses de son territoire
- Pouvoir orienter les politiques de l'habitat local afin de répondre aux enjeux sociaux et environnementaux et savoir mobiliser les acteurs du territoire

Coût de la formation : Prise en charge par le droit individuel à la formation des élu.e.s (DIFE élu.e.s) ou par les crédits de formation de la collectivité (en fonction de la strate de population de la collectivité).

INFORMATIONS PRATIQUES / EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Durée : 5 heures

Effectif : jusqu'à 15 personnes

Date : samedi 16 décembre 2023 de 9h00 à 14h00

Lieu : à l'AGECA 177 Rue de Charonne
75011 Paris

Samedi 16 décembre 2023

- 9h00 **Qu'est-ce que le marché du logement ?**
- Fonctionnement du logement social en France (financements, obligations de mixité sociale, etc.).
 - Fonctionnement du marché privé (spéculation, défiscalisation, normes, etc.).
- 10h45 **Les politiques de l'habitat**
- Politiques nationales (dans le cadre du ZAN et de la loi Climat Résilience).
 - Politiques locales : les compétences partagées de l'Etat et des Collectivités.
 - Le PLH;
 - Les OPAH et les quartiers ANRU;
 - Les PLU.
- 10h45 Pause

Samedi 16 décembre 2023 (suite)

- 11h15 **Quels outils des politiques de l'habitat les Collectivités peuvent-elles mobiliser face aux enjeux sociaux et environnementaux ?**
- Encourager la mixité des fonctions, anticiper le besoin de nature et l'impératif de densité.
 - Focus sur les politiques de renouvellement urbain : OPAH, ANRU, réhabilitation de friches.
 - Accompagner les réhabilitations thermiques.
 - Accompagner la production d'énergies renouvelables.
- 13h30 **Rapport d'évaluation de la formation**
- 14h00 **Fin de la formation**

Intervenante : *Anne-Rose LE VAN*, MASTER D'URBANISME "Management de projets durables" - Formatrice en aménagement, écologie urbaine et politique de la ville.